



Assemblée Générale extraordinaire de la LFH du 22 mars 2022

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 19h, sous la présidence d'Yves HENET, Président. Cette Assemblée générale a lieu en présentiel dans les locaux de l'Hôtel COURTYARD à Evreux.

Un scrutateur, Philippe Van Erkel, Président du LARA Wavre, est présent sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 33 clubs présents ou représentés sur 49 et représentant 116 voix sur 145. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Géry DOHMEN – Michel MINET (Trésorier) – Patrick VAN DEN BERGHE & Cathy DELVAUX (administratrice cooptée)

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Anhée – Argos – Ascalon – Bayard – Chessy – Daring – Embourg – Hannut – Ixelles – Jaguar Perwez (procuration) – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold (procuration) – Lynx – Namur (procuration) – Old Club – Ombrage – Orée – Parc – Pingouin – Polo – Primerose – Racing – Rasante – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael.



2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2021

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2021.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de son intervention, le Président marque tout d'abord sa satisfaction par rapport à la reprise des activités au sein des clubs, et ce depuis le début de la saison 2021-2022. Certes, pas toujours dans des conditions normales (limitation du public, mesures sanitaires, report de certaines rencontres...), mais il était crucial que le sport puisse reprendre ses droits après deux saisons chaotiques qui ont fortement impacté les clubs et leurs membres.

Les résultats financiers et le budget qui vont être présentés sont satisfaisants, démontrant une bonne résilience du monde du hockey dans son ensemble.

Dans ce contexte, le Président insiste également pour que le sport reprenne tous ses droits dans un climat serein et sportif en toutes circonstances. Nous constatons encore trop de débordements ou de comportements déplacés qui nous interpellent et ne correspondent pas aux valeurs de notre sport ! Il est de la responsabilité de chacun que la sportivité et le fair-play reviennent au premier plan de nos préoccupations.

4. Finances

Résultats 2021

Michel Minet, Administrateur et Trésorier de la LFH, présente tout d'abord les résultats pour l'année 2021.



Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.

Les comptes annuels présentent un total de bilan de 835.088,07 EUR avec une perte de l'exercice de 4.689,89 EUR. Il est proposé de reporter cette perte.

Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	2.636.480
Charges	-2.640.417
Résultat	-4.690

La crise Covid a, à nouveau, influencé l'activité en 2021.

La LFH a enregistré une reprise de la croissance avec 3% de progression du nombre de joueurs pour atteindre un total de 27.334 joueurs au 31 décembre 2021.

L'ensemble des activités sportives ont été impactées par la crise. Les championnats ont été interrompus de janvier à juin 2021.

Des moyens ont été dégagés pour soutenir les clubs, tant durant la crise que postérieurement à celle-ci : 40.000€.

Par ailleurs, les recettes au niveau de la Ligue provenant des clubs ont été en baisse significative, de l'ordre de 79.000€.

La LFH n'a pas pu mener à bien les projets qu'elle comptait réaliser au cours de l'année 2021. On pense à : Hockey2school, Street Hockey, Hockey4All et le Parahockey.

Par la force des choses, diminution significative des dépenses sur ces différents projets par rapport à ce qui avait été budgété.

Les frais de fonctionnement sont en baisse, ce qui a également permis de maîtriser le résultat 2021.

Les frais de personnel ont été maîtrisés, notamment grâce au recours au chômage temporaire durant la période janvier-juin 2021.



Plusieurs questions sont posées par les membres quant au montant des amendes qui dépasse largement ce qui avait été budgété (48.000€ > < 20.000€), en particulier :

- Un suivi et une information plus régulière des clubs de la part de la Ligue afin que les clubs puissent réagir dès qu'un problème se pose
- Une amélioration des fonctionnalités de l'App SportLink afin de pouvoir se rendre compte (et réagir) qu'il y a un problème sur la feuille de match avant validation définitive
- Par exemple, ajouter les prénoms complets (pas uniquement les initiales du prénom) en plus des noms afin d'être sûrs d'identifier les bonnes personnes avant de les mettre sur une feuille de match.

Dans ce contexte, il est également important d'avoir une approche objective et égalitaire des clubs et des membres (ne pas non plus en arriver à favoriser les clubs qui font mal leur boulot au détriment de ceux qui respectent les règles).

En conclusion, il a été convenu que la Ligue reviendrait vers les clubs avec un « plan amendes » au plus tard lors de la prochaine AG.

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge aux réviseurs aux comptes

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner » :

- **Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité des voix**
- **Décharge est donnée à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.**



Budget 2022

Le Trésorier présente ensuite le projet de budget 2022 qui a été élaboré au sein de la cellule financière et validé par la suite par l'Organe d'administration de la Ligue.

Comme chaque année, celui-ci est établi sur des bases prudentes. Tout comme pour l'année 2021, cette prudence est encore plus de mise, en espérant que la crise COVID-19 soit désormais derrière nous et une reprise normale des championnats ainsi que le développement des projets au niveau de la Ligue :

- La saison 2022-2023 pourrait être influencée ; il faut donc rester prudent dans les perspectives financières tant pour la Ligue que pour les clubs
- L'organisation d'événements avec public dépendra des décisions gouvernementales
- Les projets de soutien et de développement de la LFH au bénéfice des clubs et de leurs membres reprendront un cours normal et des budgets ont été dégagés à cet effet.

La Ligue prépare une nouvelle version du plan stratégique portant sur les années 2022 à 2025, en concertation avec les besoins et attentes des clubs à cet égard. Le plan sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée générale de juin 2022. Un renforcement du soutien et de l'accompagnement des clubs est prévu dans ce cadre.

A ce stade, la Ligue escompte un budget positif d'un peu moins de 30.000€.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le budget 2022 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées par l'Assemblée générale.

5. Open League Dames – Proposition de réforme

A la suite de différentes questions posées par les clubs et d'une réflexion en interne quelques saisons après la mise sur pied de l'Open League, une Task Force a été mise sur pied en juin 2021 ayant comme objectif la réforme de l'Open League Dames.



Ces discussions ont abouti à une proposition concrète de scinder l'Open League Dames en 2 compétitions distinctes: une Open League plus compétitive et une New League (nom encore à définir) plus axée sur le hockey récréatif.

La raison principale de cette proposition étant de proposer plus de choix aux nouvelles équipes qui veulent s'inscrire en Dames et d'opter soit pour l'aspect plus compétitif, soit pour le hockey récréatif (objectif principal : chacun joue à son niveau).

En adoptant cette réforme, les championnats masculins et féminins seront également harmonisés : Belgian League (4 divisions nationales), Open League (2 divisions nationales et 1 régionale pour l'instant) et New League (1 division nationale et 3 divisions régionales pour l'instant). La New League remplacera également la catégorie Mineurs qui n'existait que chez les Messieurs.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », la réforme Open League Dames est approuvée à 90% des voix exprimées par l'Assemblée générale.

6. Organe d'administration – cooptation de Cathy DELVAUX

A la suite des élections de juin 2021, un mandat restait libre au sein de l'Organe d'administration de la LFH.

Parmi les profils qui n'étaient pas rencontrés, la gestion et le suivi de projets stratégiques manquaient à l'appel.

Sur la base des candidatures qui avaient été rentrées en juin dernier, celle de Cathy DELVAUX répondait à ce profil et il lui a donc été proposé d'être cooptée au sein de l'Organe d'administration afin d'accompagner notamment les réflexions qui mèneront au nouveau plan stratégique de la Ligue pour les années 2022 à 2025.

Les membres de l'Assemblée générale ratifient cette cooptation (sans droit de vote) jusqu'à la fin du mandat en cours du Président de la LFH (juin 2025).



7. Plan stratégique – état de la situation – réflexions avec les clubs

Charlotte Guirec, consultante chez Merluno/Eversaule, présente aux clubs les conclusions principales des discussions qui ont été menées avec la plupart des clubs LFH à la fin de l'année 2021 et qui serviront de cadre aux réflexions du staff de la Ligue pour lancer de nouvelles orientations stratégiques pour les prochaines années.

Les slides de presentation sont joints à ce procès-verbal.

Le plan stratégique 2022-2025 sera présenté lors de l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 18 juin 2022.

8. Varia

Pas de varia.

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 20h30 et remercie les membres pour leur présence et leur participation.

Yves HENET
Président

Dominique COULON
Directeur général